PUBLIÉ LE 04/09/2025

Décision n° 2025-57 du 04/09/2025 - Désignation d’inspecteurs de l’ANSM

DÉCISIONS INSTITUTIONNELLES - INSPECTION : NOMINATIONS / HABILITATIONS

La directrice générale de l’ANSM,

VU le code de la santé publique et notamment la cinquième partie, livres III et IV (parties législative et réglementaire) ;

VU la décision DG n°2012-237 du 24 septembre 2012 modifiée portant organisation de l’Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;

Décide

Article 1er : Sont désignées en qualité d’inspectrices de l’ANSM :

- Madame Chantal FRONTCZAK, Docteure en Pharmacie
- Madame Nathalie KIN, Docteure en Aspects Moléculaires et Cellulaires de la Biologie.

Article 2 : Le directeur de l’inspection est chargé de l’exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site internet de l’ANSM.

Fait le 4 septembre 2025

Catherine PAUGAM-BURTZ
Directrice générale